



LE PETIT JOURNAL

Année scolaire 2022-2023

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL



SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| La semaine de la parentalité | pages 4 et 5 |
| Les tout-petits | pages 6 et 7 |
| L'école maternelle | page 8 |
| L'école élémentaire | pages 9 à 14 |
| Le Conseil Municipal des Jeunes | page 15 |
| Agir 2035 | pages 16 et 17 |
| Ville Amie des Enfants | page 18 |
| Le harcèlement scolaire | page 19 |
| Le restaurant scolaire | pages 20 et 21 |
| Le mercredi | pages 22 et 23 |
| Culture, loisirs et sport | pages 24 à 31 |
| Pendant les vacances | pages 32 et 33 |
| Le calendrier 2022 - 2023 | page 34 |
| Contacts utiles | page 35 |



Pouvoir suivre sa scolarité à Vichy, la Reine des Ville d'Eaux, inscrite avec les Grandes Villes d'Eaux d'Europe sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est une chance. Ici, tout est réuni pour que chaque enfant trouve des moyens adaptés afin de mener à bien son parcours d'élève, pour acquérir les fondamentaux qui lui serviront toute la vie et pour s'épanouir sur le plan personnel. Une Ville qui s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026 par l'UNICEF.



La jeunesse est une richesse car elle est l'avenir et cette nouvelle année scolaire est une année d'élections pour les enfants vichyssois. En effet, un nouveau mandat s'ouvre pour le Conseil Municipal des Jeunes. En participant à la construction de notre territoire par une démarche participative et citoyenne, ils contribuent à faire de Vichy, la ville du mieux-vivre, la ville des enfants ! Aussi, je tiens à saluer l'action des élus du mandat 2020 - 2022 et leur engagement au service de notre communauté, au service de notre jeunesse vichyssoise. Leur vision nouvelle, leur implication et leur dynamisme qui ont permis de mettre en place différents projets parmi lesquels : la plantation d'un potager, des collectes de jouets au profit des enfants du Centre Hospitalier ou encore l'organisation de semaines thématiques dans les écoles. Les nouveaux élus, en octobre prochain, auront, à leur tour la charge de construire l'avenir de notre cité thermale.

Avec cette nouvelle édition du traditionnel « Petit Journal », petits et grands peuvent découvrir des informations essentielles et des liens utiles pour vivre une année riche sur le plan scolaire et périscolaire. Les élus et la Ville de Vichy restent mobilisés toute l'année auprès des équipes pédagogiques, et à l'écoute des parents d'élèves, pour qu'ensemble nous puissions améliorer notre engagement éducatif.

Si vous ne trouvez pas dans ce guide complet les réponses à vos questions, le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville (espace au rez-de-chaussée).

Vous pouvez aussi consulter le portail familles www.familles.vichy-communauté.fr depuis votre domicile. Vous y trouverez de nombreux services facilitant au quotidien la scolarité de vos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2022-2023 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Jean Almazan
Adjoint Délégué à l'Éducation, à la Jeunesse, aux Sports,
à la Politique de la ville et la prévention

DU 17 AU 22 OCTOBRE 2022

Semaine de la Parentalité

Un temps fort à ne pas rater autour de la Parentalité, jalonné d'ateliers, d'animations riches et variées pour les tout-petits comme pour les plus grands, faisant la part belle à la relation Parents/ Enfants. En 2021, la 1^{ère} semaine de la parentalité a été lancée ; cette action est renouvelée avec des partenaires locaux. L'objectif de cette action est de proposer aux enfants, aux parents, aux familles des temps d'échanges ainsi que des conférences autour de différentes thématiques liées à la parentalité. Le programme de chaque intervention vous sera communiqué par mail, des flyers seront distribués dans les écoles.

Venez nombreux !

Tout le programme sur
www.ville-vichy.fr

ANIMATIONS

CONFÉRENCES

EXPOS

ATELIERS

SPECTACLES

RENCONTRES



LA SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

2^{ème} ÉDITION



LES ACTIONS DANS LES ÉCOLES

| ÉCOLES | DATES | HORAIRES | PUBLIC | THÉMA- TIQUE | INTERVENANTS | PRÉCISIONS |
|--|---------------------|----------------------------------|---|---|---|---|
| Maternelle et élémentaire Pierre-Coulon | À définir | 16h00 – 18h30 | Parents/Enfants | La place des pères | Photographe de l'Association « la petite poussée » | <ul style="list-style-type: none"> • Shooting photos père/enfant • Animation, jeux, goûter |
| | Lundi 17 octobre | 9h30 – 11h00 | Parents (groupe de 12) | | Alexandra CAILLAUD accompagnatrice à la parentalité | <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange |
| Élémentaire Paul-Bert | Lundi 17 octobre | 9h00 – 12h00 | Parents/Enfants Groupe de 15 personnes maximum | Prévention | SODHEV (Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité) et l'infirmière du CCAS | <ul style="list-style-type: none"> • Petit-déjeuner proposé à l'école • 2 interventions sur 2 groupes de 15 personnes |
| Maternelle Alsace | Lundi 17 octobre | 14h00 – 16h30 | Parents/Enfants Groupe de 15 personnes maximum | Santé | SODHEV et le conseiller en économie sociale familiale du CCAS | <ul style="list-style-type: none"> • 2 interventions sur 2 groupes de 15 personnes sur l'hygiène des dents • Goûter proposé à l'école |
| Maternelle Lyautey | Mardi 18 octobre | 9h30 – 11h00 | Parents (groupe de 12) | Les émotions | Alexandra CAILLAUD accompagnatrice à la parentalité | <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange |
| Maternelle et élémentaire Sévigné et Lafaye | Jeudi 20 octobre | 9h30 – 11h30 à La Colline | Parents/Enfants | Les écrans | Psychologues du CMP enfants VICHY | Regards croisés sur les écrans afin de travailler la représentations des écrans dans la pratique familiale |
| | | Fin de journée à Jacques-Laurent | Groupe de 15 personnes maximum | | | |
| Maternelle La Colline et élémentaire Jacques-Laurent | Jeudi 20 octobre | 9h30 – 11h00 | Parents (groupe de 12) | La communication | Alexandra CAILLAUD accompagnatrice à la parentalité | <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange |
| Maternelle Beauséjour et élémentaire Georges-Méchin | Vendredi 21 octobre | 9h30 – 11h30 | Parents (groupe de 12) | Les enfants HPI (Haut Potentiel Intellectuel) | Émilie GARREAU, psychomotricienne Julie PEDRETTI, Psychologue | <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange |

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 70 96 57 12

ou sur le site
www.vichy-communaute.fr
familles.vichy-communaute.fr

- ◆ Le Multi-accueil « L'Îlot Câlin »
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20
- ◆ Le Multi-accueil
« Les Moussaillons »
à Vichy - Boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49
- ◆ Le Multi-accueil des « Garêts »
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93

LES CRÈCHES

pour les enfants jusqu'à 4 ans

- ◆ Le Multi-accueil « Françoise Dolto »
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38
- ◆ Le Multi-accueil « Robert Debré »
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70
- ◆ Le Multi-accueil « Le bout'en train »
à Saint-Germain-des-Fossés
rue des écoles
Tél. 04 70 32 48 45
- ◆ Micro-crèche « Babilou »
à Vichy - 37 avenue de Gramont
Renseignements et inscriptions
sur www.babilou.fr
- ◆ Micro-crèche « BBClub »
à Charmeil
43 route de la montée du loup
Renseignements et inscriptions
auprès de M^{me} Reinhart
Tél. 04 70 90 65 52



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

◆ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy, 71 allée des Ailes, tél. 04 70 34 15 50) ainsi qu'auprès des relais petite-enfance ou sur le site www.mon-enfant.fr

◆ Relais petite-enfance communautaire des Garêts
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12

◆ Relais petite-enfance de Bellerive
12 bis esplanade François Mitterrand
Tél. 04 70 90 99 78

◆ Relais petite-enfance de Saint-Germain-des-Fossés
rue du Moulin Froid
Tél. 06 29 10 06 68



◆ Relais petite-enfance «La souris Verte»
Place du marché à Saint-Yorre
Tél. 04 70 59 49 16

◆ Relais petite-enfance « Premiers pas »
Rue des crêtes à Creuzier-le-vieux
Tél. : 04 70 31 97 25

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

◆ Pour faciliter la vie quotidienne des familles actives, le CCAS propose un service de garde d'enfants (à partir de 3 ans) à la demande : ponctuel ou régulier, un ou plusieurs jours par semaine, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service est encadré par des intervenants expérimentés et spécialement formés à la prise en charge des jeunes enfants.

Infos et tarifs auprès du CCAS de Vichy, 21 rue d'Alsace au 04 70 97 18 50 (service donnant droit à une aide de la CAF et à des avantages fiscaux).



Pour répondre aux besoins des parents qui exercent une activité professionnelle, un **accueil du soir est mis en place jusqu'à 18h50**.
L'accueil se déroule dans l'école élémentaire la plus proche excepté pour la maternelle Lyautey où l'accueil se fait dans l'enceinte même de l'école.

- Maternelle Alsace > Élémentaire Paul-Bert
- Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
- Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
- Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
- Maternelle Sévigné et Lafaye > Élémentaire Sévigné et Lafaye

L'ACCUEIL LES

À L'ÉCOLE MATERNELLE

| | 7h30 | 8h45 | 11h45 | 13h45 | 16h | 17h50 | 18h50 |
|---------------------------------|----------------------|----------------|------------------|----------------|----------------------|-----------------|-------|
| Lundi, mardi, jeudi et vendredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil périscolaire | Accueil du soir | |
| Mercredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | | | | | |

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise un accueil périscolaire le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, encadré par le personnel municipal.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis de **7h30 à 8h45** et une collation (compote, eau, gâteaux secs) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de **11h45 à 12h** et le mercredi jusqu'à **12h10** au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy propose également un service d'accueil de **16h à 17h50** dans l'ensemble des maternelles (avec possibilité de récupérer les enfants à l'heure vous convenant le mieux dans ce créneau horaire) puis jusqu'à **18h50** dans l'école élémentaire la plus proche (excepté Lyautey).



L'ÉCOLE FERME À 19H !

Renseignements et inscriptions en ligne depuis votre Espace Familles ou au **04 70 30 17 25** ou sur familles.vichy-communaute.fr

| Tarifs minimum Barème CAF* selon les ressources | Maternelles | | Élémentaires | |
|---|-------------|--------|--------------|--------|
| | Matin | Soir | Matin | Soir |
| Vichy | 0,21 € | 0,32 € | 0,21 € | 0,34 € |
| Hors Vichy | 0,26 € | 0,38 € | 0,26 € | 0,41 € |

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2022.



JOURS DE CLASSE



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

| | 7h30 | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 17h15 | 17h50 | 18h50 |
|---------------------------------|----------------------|----------------|------------------|----------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-------|
| Lundi, mardi, jeudi et vendredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Activités périscolaires | Accueil périscolaire | Accueil du soir | |
| Mercredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | | | | | | |

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil dans toutes les écoles publiques. Lors de ces temps d'accueils, des activités périscolaires sont proposées aux enfants. Des prestataires extérieurs comme des associations peuvent venir également faire des interventions.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de 7h30 à 8h30 et une collation (compote, eau, gâteaux secs) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h30 à 11h45 et le mercredi jusqu'à 12h10 au plus tard.



L'ÉCOLE FERME À 19H !



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy accueille les enfants de 15h45 à 18h50 au plus tard.

Trois options sont possibles :

- Sortie à 15h45 sous la responsabilité des parents.
- Inscription aux activités périscolaires : aide aux leçons, activité sportive ou activité culturelle/manuelle qui ont lieu de 15h45 à 17h15. Vous ne pourrez récupérer votre enfant qu'à 17h15 et jusqu'à 17h50 au plus tard.
- Inscription aux activités périscolaires et à l'accueil du soir (possibilité de venir récupérer votre enfant jusqu'à 18h50).

Pour l'accueil du soir de 17h50 à 18h50 :

« **inscription obligatoire en ligne** »

Ces activités périscolaires sont encadrées par des personnes qualifiées (animateurs ou intervenants extérieurs)

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera en ligne sur votre espace personnel au début de chaque période scolaire.

Tarifs et renseignements page 8

Pour l'année scolaire 2022/2023, les activités périscolaires s'articuleront autour des thèmes suivants :

Période 1 (Septembre/Octobre) : Zen, soyons Zen !

Période 2 (Novembre/Décembre) : C'est toi le héros !

Période 3 (Janvier/Février) : Le périscolaire en fête !

Période 4 (Mars/Avril) : À-musée-vous !

Période 5 (Mai/Juin) : À toi de jouer !

Une description plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles avant chaque début de période.

Pour les activités sportives, maintien du dispositif : objectif JO 2024.

Fil rouge de l'année autour des discriminations et notamment de l'égalité fille-garçon.

| ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES | DIRECTEURS PÉRISCOLAIRES | TÉLÉPHONES |
|------------------------|-----------------------------|----------------|
| PAUL-BERT | Cécile PIERRE | 06 47 42 98 96 |
| GEORGES-MÉCHIN | Jean-Alexis SARGES | 06 47 43 97 69 |
| JACQUES-LAURENT | Charline AGUILERA | 06 47 42 05 07 |
| PIERRE-COULON | Benjamin POINTURIER | 06 47 42 09 79 |
| SÉVIGNÉ ET LAFAYE | Vincent FETY | 07 87 49 60 70 |

LE SPORT À L'ÉCOLE



LES RENCONTRES SPORTIVES

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de rencontres interscolaires organisées par le Service des Sports.

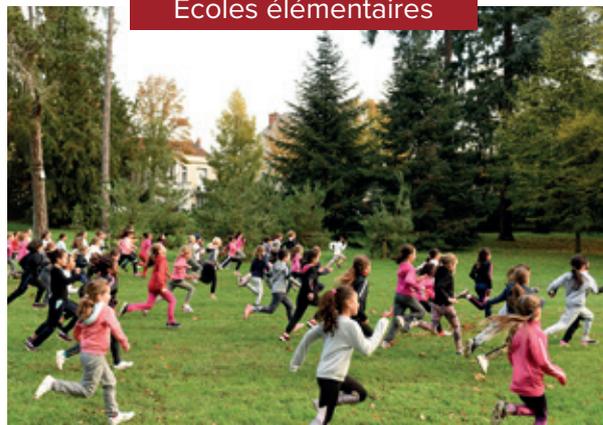
- Cross des écoles,
- Rencontres de gymnastique,
- Les jeux d'hier et d'aujourd'hui

D'autres activités seront proposées au cours de l'année.



La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (publique et privée) des éducateurs sportifs afin d'assurer 2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.

Écoles élémentaires



GÉNÉRATION 2024

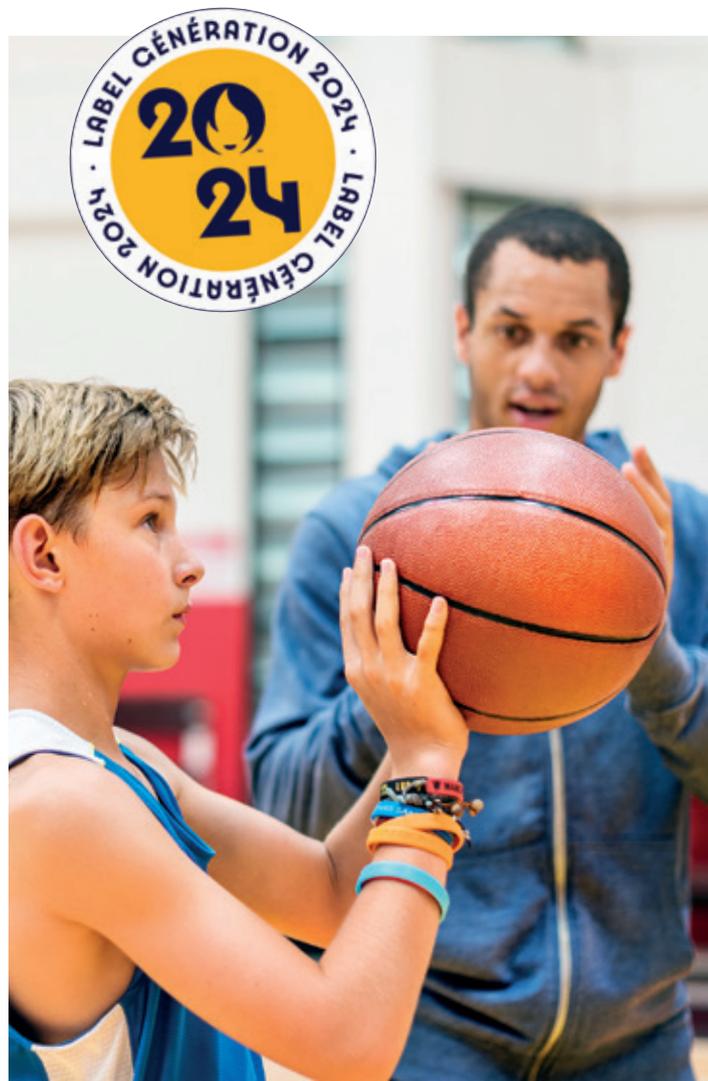
En 2022, les 5 écoles élémentaires publiques de Vichy ont été labélisées Génération 2024.

◆ Les objectifs du label Génération 2024

- 1 - Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
- 2 - Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
- 3 - Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau.
- 4 - Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

◆ Déclinaison au niveau du territoire de Vichy

- 1 - La complémentarité entre le temps scolaire et le temps périscolaire.
- 2 - L'intervention de clubs sportifs dans les écoles.
- 3 - Une sensibilisation de la différence autour du handisport.
- 4 - Des rencontres inter-écoles sur les activités périscolaires à la fin de chaque période.
- 5 - Des projets innovants sur le centre de loisirs le mercredi.
- 6 - Inclusion du « Savoir rouler à vélo » et « Savoir-nager » à ce dispositif.
- 7 - Temps forts au moment de la semaine olympique (du 3 au 8 avril) et de la journée olympique (23 juin).



SAVOIR ROULER À VÉLO

Ce programme mis en place dans toutes les écoles élémentaires de Vichy permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

D'une durée de 10h, il est divisé en 3 blocs

Bloc 1 : Savoir pédaler

- Objectif : maîtriser les fondamentaux : l'équilibre, la conduite (pédaler, tourner, freiner)
- Durée : 2 à 5h (selon niveau initial des enfants)
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrant : ETAPS

Bloc 2 : Savoir circuler

- Objectif : découvrir la mobilité en milieu sécurisé : règles de sécurité (signalisation, communication)
- Durée : 3h
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrant : Police municipale

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

- Objectif : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique
- Durée : 2 à 5h
- Lieu : milieu ouvert
- Encadrant : ETAPS

À l'issue de chaque bloc, l'encadrant valide les compétences acquises sur un livret pédagogique remis, par la suite, aux enfants.



LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

La Ville de Vichy, via le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles élémentaires de Vichy de s'initier à la musique et au chant et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés pour les interventions scolaires s'invitent régulièrement dans chaque établissement.

Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque établissement. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre.



Cette année :

- ◆ Classe chorale à l'école Paul-Bert
- ◆ Cuivres et Saxophone à l'école Pierre-Coulon
- ◆ Steel drums à l'école Georges-Méchin
- ◆ Classe mixte à l'école Sévigné-Lafaye
- ◆ Classe Théâtre à l'école Jacques-Laurent
- ◆ Cordes, flûtes et balalaïka
à l'école Jeanne-d'Arc

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour en 2018. Les enfants concernés sont issus des classes de CM1 et CM2 des écoles de Vichy (publiques et privées). Ils sont élus pour un mandat d'une durée de 2 ans et travaillent sur divers projets. La deuxième mandature a commencé en 2020 pour s'achever cet été.

Les enfants sont répartis en 3 commissions et ont réalisé différents projets :

1. Mieux vivre à Vichy : amélioration, embellissement de la Ville et écologie

- Potager de quartier : participation à la création de potagers de quartier au niveau du parc du soleil et rue des cerisiers.
- Réalisation de 3 clips de sensibilisation à la pollution :
 - les déchets jetés sur la voie publique
 - le co-voiturage
 - la mobilité douce

2. Vivre ensemble et solidarité : lien entre les générations, entraide, aide aux personnes en difficulté...

- Actions pour les enfants du service pédiatrie du Centre Hospitalier de Vichy.

Deux collectes de jouets ont eu lieu en décembre 2021 au centre commercial les Quatre chemins et au Grand marché.

Il y a eu plus de 1200 jeux récoltés (puzzles, jeux de société, peluches, jeux premier âge, livres, dvd/cd, jeux symboliques...).

- Deux collectes au profit de la SPA de Brugheas ont eu lieu à Carrefour de Cusset en mars et à Cora en mai 2022.

Environ 11 caddies remplis de croquettes, pâtés, produits d'entretien, jouets, friandises ont été récoltés

3. Les enfants à Vichy : bien-être des enfants à Vichy, écoles, culture.

- Élaboration de cinq menus à thème
Chaque menu a eu un défi à accomplir, un quizz et un sport à découvrir :

- **Menu Auvergnat** : défi fabrication d'un volcan / intervention des joueurs de la JAV
- **Menu Indien** : défi fresque indienne / Sport le « kabadi »
- **Menu Alsacien** : défi fabrication d'une maison Alsacienne / Sport le « ninepin bowling »
- **Menu Mexicain** : défi création d'un costume mexicain / Sport « jeu de balle Maya »
- **Menu Espagnol** : défi fabrication d'un éventail / Sport « Flamenco ».

De nouvelles élections pour élire le prochain CMJ 2022/2024 sont programmées à partir d'octobre 2022.

www.ville-vichy.fr/cmj

AGIR 2035 est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy mènera sur les 13 prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines et notamment au niveau de l'enfance



Une ville
Un territoire
Un projet



AGIR 2035

A

Affirmer
notre statut
de
Reine des
villes d'eaux
du XXI^e siècle

G

Garantir
une
meilleure
qualité de vie
pour tous

I

Innover
pour
accélérer la
lutte contre le
changement
climatique

R

Renforcer
et affirmer
l'identité
du cœur
de Vichy

Déclinaison du plan d'action pour l'enfance

Pilier 2 : GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

• Réduire significativement les inégalités

Garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants et les jeunes :

- 1- Faire bénéficier tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vichy d'une aide aux devoirs chaque soir.
- 2 - Permettre à tous les enfants scolarisés à Vichy de s'initier à une pratique musicale.
- 3 - Inciter les clubs sportifs à offrir une pratique sportive gratuite aux enfants vichyssois grâce à des partenariats avec la commune.
- 4 - Permettre aux jeunes enfants primo-arrivants de bénéficier de cours de français langue étrangère au sein de leur école.

• Faire de Vichy la ville des enfants

Investir dans l'accompagnement des parents :

- 5 - Mettre en place des cycles de conférence ayant pour thème les défis de l'adolescence.

• Faire de la nutrition et de la santé des facteurs déterminants du développement de l'enfant et de l'adolescent

- 6 - Offrir aux enfants vichyssois fréquentant les différents lieux d'accueils et les écoles publiques de Vichy des repas sains, équilibrés mettant en avant les produits locaux.
- 7 - Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des enfants sur la détection des troubles du développement de l'enfant.
- 8 - Promouvoir un environnement favorable à la bonne santé des enfants.

• Accueillir les enfants vichyssois dans des écoles durables dotées d'équipement adaptés à l'évolution des méthodes pédagogiques de l'Education Nationale

- 9 - Reconstruire selon les dernières normes écologiques l'école élémentaire Pierre-Coulon.
- 10 - Rénover l'école Jacques-Laurent.
- 11 - Équiper toutes les écoles des derniers outils informatiques et numériques.
- 12 - Verdir toutes les cours de nos écoles.

• Développer, promouvoir et valoriser la participation des jeunes dans leur ville :

- 13 - Accompagner le Conseil Municipal des jeunes dans l'organisation de leurs actions.

• Développer des actions d'aide aux familles et aux enfants victimes de comportements déviant

- 14 - Sensibiliser les adultes accompagnants les enfants sur la détection des violences physiques, sexuelles et psychologiques.
- 15 - Promouvoir un numéro vert destiné aux enfants.
- 16 - Sensibiliser les jeunes sur le cyber-harcèlement.



VICHY, VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.



Cinq engagements pour le mandat 2020-2026

Une ville amie des enfants...



LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

C'est quoi ?

Il est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, au sein même de l'école.

Ce harcèlement peut se poursuivre en dehors de l'enceinte scolaire par des moyens de communication modernes (téléphone, réseaux sociaux...), on parle alors de cyber harcèlement.

Disons STOP au Cyber harcèlement !

La ville de Vichy s'engage dans la lutte contre le harcèlement dont le harcèlement scolaire et mettra en place tout au long de l'année des actions de sensibilisations en lien avec le comité discrimination.

LE HARCÈLEMENT.
POUR L'ARRÊTER.
IL FAUT EN PARLER

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement

Logo of the City of Vichy and the French Republic.

Si tu es
VICTIME
de violence
IL FAUT EN PARLER !

Illustration of a person's face split vertically. The left side is a man's face with a red sticker that says "T'AS VU TA CŒUR?" and a yellow sticker that says "TU PUES". The right side is a woman's face with a blue sticker that says "t'es grosse !" and a white sticker that says "Tu sers à rien!".

STOP HARCÈLEMENT
APPEL GRATUIT
3020

Logo of the City of Vichy.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et de 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour par la société Elios et réchauffés sur place.**

Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont choisis une fois par trimestre avec les représentants des parents d'élèves.

La Ville de Vichy a souhaité mettre fin à l'utilisation des barquettes en plastique et utilise, depuis le 1^{er} février 2020, des barquettes biodégradables. Les produits locaux sont fortement privilégiés de même que **les produits bio** ou sous **signe officiel de qualité** (Label Rouge).

- ◆ Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).

Le gaspillage alimentaire :

Cette sensibilisation a pour objectif d'impliquer et d'informer chacun (enfants, parents, agents de restauration) sur la problématique du gaspillage alimentaire.

Le rôle des parents est aussi essentiel dans cette démarche :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (lorsque cela est possible) l'annulation des repas à la restauration scolaire.

Une application est disponible pour consulter les menus et les allergènes bonapp.elios.com



Nouveauté depuis novembre 2021.

Chaque jour, tous les déchets alimentaires des cantines sont ramassés et mis dans le composteur ci-dessus. Les espaces verts récupèrent le compost pour être utilisé dans leurs missions quotidiennes comme dans les jardins partagés.



Inscription en ligne depuis votre Espace Familles

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Combien ça coûte ?

Tarifs :

- 1 € le repas (tarif social pour les familles ayant un quotient familial CAF inférieur à 600 €)
- 3,20 € le repas pour les élèves domiciliés à Vichy
- 5,00 € le repas pour les élèves domiciliés hors de Vichy
- 6,00 € le repas commandé «Hors délai»

Règlement :

- par prélèvement automatique (en fournissant un RIB à l'Espace Écoles ou en ligne depuis votre espace personnel)
- en ligne sur www.ville-vichy.fr ou sur www.payfip.gouv.fr
- au Trésor Public (rue du Bief à Cusset) à réception de votre facture sur votre espace personnel
- nouveauté : paiement auprès d'un buraliste agréé via le QR Code figurant sur votre facture.

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

| JOUR DU REPAS | RÉSERVATION / ANNULATION |
|---------------|----------------------------------|
| Lundi | jusqu'au jeudi précédent à 9h |
| Mardi | jusqu'au vendredi précédent à 9h |
| Jeudi | jusqu'au mardi précédent à 9h |
| Vendredi | jusqu'au mercredi précédent à 9h |

Absences justifiées :

Une absence sera considérée comme justifiée et le repas défacturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (selon le calendrier ci-dessus) ou en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical **au plus tard la semaine qui suit**.

Réservations exceptionnelles :

Une réservation pourra être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles avant **10h** dernier délai le matin même, au 04 70 30 55 04.

Ce repas sera facturé au tarif « Hors délai » à **6€**.

LE MERCREDI

La Ville de Vichy propose un large choix d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Vichy (publiques et privées) et/ou domiciliés à Vichy.

ACCUEIL DE LOISIRS À L'ÉCOLE SÉVIGNÉ ET LAFAYE

Le Centre de Loisirs de l'école Sévigné-Lafaye accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

◆ Les maternelles

15 rue Neuve - Pour les 3 / 6 ans

32 places

◆ Les élémentaires

15 rue Neuve - du CP au CM2

56 places

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 7 septembre 2022 au 5 juillet 2023 inclus (uniquement pendant les périodes scolaires) de 13h30 à 18h50 avec un service de restauration possible pour les enfants scolarisés le matin (ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles).

Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année scolaire : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.



| Périodes | | | | Inscription en ligne | | Facturation en ligne | |
|----------|---------------------|----------------|----------------|----------------------|----------------|----------------------|----------------|
| N° | Nombre de mercredis | du mercredi | au mercredi | du mercredi | au mercredi | du jeudi | au dimanche |
| 1 | 7 | 07 / 09 / 2022 | 19 / 10 / 2022 | 10 / 08 / 2022 | 31 / 08 / 2022 | 01 / 09 / 2022 | 04 / 09 / 2022 |
| 2 | 6 | 09 / 11 / 2022 | 14 / 12 / 2022 | 12 / 10 / 2022 | 26 / 10 / 2022 | 27 / 10 / 2022 | 30 / 10 / 2022 |
| 3 | 5 | 04 / 01 / 2023 | 01 / 02 / 2023 | 07 / 12 / 2022 | 21 / 12 / 2022 | 22 / 12 / 2022 | 25 / 12 / 2022 |
| 4 | 7 | 22 / 02 / 2023 | 05 / 04 / 2023 | 25 / 01 / 2023 | 08 / 02 / 2023 | 09 / 02 / 2023 | 12 / 02 / 2023 |
| 5 | 11 | 26 / 04 / 2023 | 05 / 07 / 2023 | 29 / 03 / 2023 | 12 / 04 / 2023 | 13 / 04 / 2023 | 16 / 04 / 2023 |



Inscription en ligne (voir tableau ci-contre) depuis votre espace famille,
l'inscription est définitive seulement après règlement de votre facture.
Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ?

En fonction des ressources* (sur la base de l'avis d'imposition des parents) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,28 € à 10,80 € (+ repas : 3,20 €)
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,54 € à 12,96 € (+ repas : 5 €)

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2022 (modalité des tarifs page 21) .

◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les **3-10 ans** est ouvert les mercredis de **13h30 à 18h** et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Pour les **11-14 ans**, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier « les Ailes - Port de Charmeil » ou scolarisés au Collège Jules Ferry.

Inscriptions par sessions de mercredis (Le tarif est de 10 € à l'année).

Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

Combien ça coûte ?

En fonction des ressources : tarif minimum 0,77 € par enfant et par ½ journée (dégressivité selon le nombre d'enfants). Tarification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (n-1), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port de Charmeil », et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

La Ville de Vichy et ses différents services Centre Culturel, Médiathèque, Conservatoire Artistique de Vichy Communauté, Opéra de Vichy, Espaces Verts, Clubs sportifs, proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves. Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville : Festival Portrait(s), Fêtes Napoléon III, Expositions...

GALERIES DU CENTRE CULTUREL DE VICHY



EXPOSITION JEUNE PUBLIC

Vichy Culture présente en partenariat avec le Musée d'illustration Jeunesse de Moulins

« OH ! DE L'EAU »

Découvrez l'eau sous toutes ses formes par le prisme de grands noms de l'illustration jeunesse

DU 18 NOVEMBRE 2022 AU 8 JANVIER 2023

◆ Visites et ateliers scolaires :

sur rendez-vous au 04 70 30 55 73

◆ Visites libres et ateliers permanents

tout public de 14h à 18h

Temps scolaire : mercredi, samedi et dimanche

Pendant les vacances : du mardi au jeudi, samedi et dimanche

Vichy Culture vous informe que les ateliers ne seront maintenus que si les conditions sanitaires en lien avec le COVID-19 le permettent.

DU 8 AU 19 NOVEMBRE 2022 - FESTIVAL TINTAMARRE 13^e ÉDITION

Présenté par Vichy Culture, Musiques Vivantes, la ville de Cusset et la ville de Bellerive-sur-Allier

AU THÉÂTRE DE CUSSET

◆ **Mardi 8 novembre à 20h** - Théâtre musical et comique - « **Diva syndicat !** »
Interprété par la Compagnie Mise à Feu - Théâtre de Cusset - À partir de 6 ans - Durée : 1h

À VICHY

◆ **Samedi 12 novembre à 20h** - Concert musique actuelle - « **Imen Es** »
Opéra de Vichy - Tout public - Durée : 1h15

◆ **Dimanche 13 novembre à 10h** - Spectacle musical - « **Bruits** »
Interprété par l'ensemble Atrium - Salle Dany (Centre Culturel de Vichy) - À partir de 3 ans - Durée : 35 mn

◆ **Dimanche 13 novembre à 16h** - Théâtre musical - « **Va t'laver** »
Interprété par la compagnie Sing 'Song - Théâtre (Centre Culturel de Vichy)
Tout public, à partir de 5 ans - Durée : 1h

◆ **Mercredi 16 novembre à 18h** - Théâtre musical - « **Les frères Choum** »
Interprété par Odysée Ensemble & Cie - Théâtre du Centre Culturel de Vichy
Spectacle tout public à partir de 5 ans - Durée : 1h

◆ **Samedi 19 novembre à 10h** - Théâtre lyrique - « **Opéranimaux** »
Interprété par Musique & toile - Salle Dany (Centre Culturel de Vichy)
Spectacle tout public à partir de 1 an - Durée : 35 mn

AU GEYSER À BELLERIVE-SUR-ALLIER

◆ **Samedi 19 novembre à 16h** - Jazz-Danse - « **Lumière ! So jazz** »
Interprété par Carré Blanc CIE Michèle Dhallu - Salle du Geysier - À partir de 2 ans - Durée : 35 mn

Dans le cadre de sa programmation Jeune Public, Vichy Culture garde en exclusivité des places de choix aux écoles de Vichy. Cependant, les conditions sanitaires pourront peut-être modifier les modalités habituelles de participation des enfants scolarisés.



LA MÉDIATHÈQUE VALÉRY-LARBAUD

La médiathèque offre, dans son espace « jeune public », des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, à des jeux vidéo, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Chaque année, des animations et spectacles sont organisés.

Tout au long de l'année, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de la médiathèque.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.





ANIMATIONS, SPECTACLES ET ATELIERS, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les moins de 3 ans :

• « Les Bébélecteurs »

Un mercredi et un samedi par mois

Samedi 24 septembre, mercredi 28 septembre,
samedi 15 octobre, mercredi 19 octobre,
mercredi 16 novembre, samedi 19 novembre,
mercredi 14 décembre, samedi 17 décembre

• « Éveil sonore pour les bébés »

Mercredi 23 novembre, samedi 3 décembre

◆ Spectacles

• « Pas à Pas »

Par la compagnie « La balançoire »
Dimanche 6 novembre à 16h30

• « La grande forêt de l'hiver »

Dimanche 4 décembre (dès 3 ans)

◆ À partir de 4 ans

• « Raconte-moi une histoire »

Un samedi par mois

Samedi 17 septembre, samedi 22 octobre,
samedi 26 novembre, samedi 10 décembre

• « Raconte-moi au cinéma »

Au cinéma Étoile Palace de Vichy

Jeudi 27 octobre, Jeudi 22 décembre

◆ Ateliers de loisirs créatifs

« Les ateliers des petites vacances »

Du mardi 25 octobre au samedi 5 novembre

◆ Ateliers jeux de société

« On se fait une partie ? »

Samedi 29 octobre, samedi 19 novembre

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h



Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

LE CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

Le 7 septembre 2022 de 14h30 à 18h30

et le 10 septembre 2022 de 10h à 12h

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé « Conservatoire à rayonnement départemental » par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelque 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, violon traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte à bec, harpe, traverso, accordéon, vielle à roue, théâtre, ateliers bébés-parents (0-36 mois) (nouveau 2022), Musique Assistée par Ordinateur (MAO),.

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants, ados et adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier «musiques improvisées», orchestres à cordes et à vent, ensembles de percussions Steel Drum (originaire des Caraïbes), ensembles Musiques Actuelles (Soul Funk, Metal, Jazz,...), ensembles de musiques traditionnelles...

Les réinscriptions sont ouvertes depuis le 18 juin 2022 pour les anciens élèves.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes du 4 au 22 juillet 2022, puis à partir du 22 août 2022.

Reprise des cours le 12 septembre 2022.

www.vichy-communaute.fr/conservatoire



L'OPÉRA DE VICHY

Dans le cadre de la Saison 2022 - 2023

- ◆ L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et unique salle de style Art Nouveau en France.
- ◆ Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la saison.

Contact

Visites de la salle au **04 70 30 50 44**
ou c.gresillon@vichyculture.fr

www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires



LES ESPACES VERTS

Écoles maternelles et élémentaires



Le service des Espaces Verts propose aux écoles de Vichy **des visites des Parcs d'Allier** (découverte botanique ou historique), du **Centre de production horticole** (production et stockage des plantes, techniques horticoles...) ainsi que **des animations** (ateliers semis, repiquage, rempotage, participation aux plantations...).

◆ Un petit jardin au Centre Horticole

Pour permettre aux enfants d'approfondir leur apprentissage du jardin et de récolter leurs propres légumes, le service des Espaces Verts met désormais à la disposition des écoles un petit lopin de terre, au Centre de production horticole.

◆ Un micro-jardin pour chaque école

Les enfants des écoles pourront s'initier à l'horticulture à travers la réalisation de micro-jardins dans les pallox (grandes caisses en bois remplies de terre) mis à disposition dans les écoles par le service des Espaces Verts.

Contact : 04 70 30 18 72
espaces-verts.ville-vichy.fr



LES CLUBS SPORTIFS ET ATELIERS CULTURELS

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...

Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.

Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs
et associations sur
www.ville-vichy.fr/associations

ou en téléphonant au service des sports au
04 70 59 51 11



LE CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (inscription à la demi-journée).

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port-de-Charmeil » et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

Renseignements et inscriptions
Centre Social René-Barjavel
Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
Tél. 04 70 30 43 20
(Tarifs et modalités d'inscription voir page 15)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel
facebook.com/CentreSocialReneBarjavel

Le centre social est, depuis la rentrée scolaire 2021, pilote du dispositif CLAS, « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », en partenariat avec plusieurs établissements scolaires, écoles élémentaires et collèges. Ce dispositif a vocation à favoriser la réussite éducative, à transmettre des méthodes d'apprentissages pour faciliter l'acquisition des savoirs et renforcer la confiance des élèves dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Différentes activités sont proposées avec des approches pédagogiques spécifiques et adaptées. Le Clas accompagne également les parents en les aidant à mieux appréhender le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et développer leurs capacités pour accompagner au mieux la scolarité de leurs enfants.

CENTRE SOCIAL
René-Barjavel



LES ACCUEILS DE LOISIRS

◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84

◆ **Le pôle enfance « Pierre Corniou »**
à Bellerive-sur-Allier (de 3 à 17 ans
en fonction des périodes de vacances)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier (10 à 17 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
Ouvert pendant les petites vacances (sauf Noël)
et l'été en juillet uniquement
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62



Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 70 96 57 12

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales).



CALENDRIER 2022 - 2023

| septembre 2022 | | octobre 2022 | | novembre 2022 | | décembre 2022 | | janvier 2023 | | février 2023 | | mars 2023 | | avril 2023 | | mai 2023 | | juin 2023 | | juillet 2023 | | août 2023 | |
|----------------|-----------|--------------|--|---------------|--|---------------|--|--------------|--|--------------|--|-----------|--|------------|--|----------|--|-----------|--|--------------|--|-----------|--|
| J 1 | Retournée | S 1 | | M 1 | | J 1 | | D 1 | | M 1 | | M 1 | | S 1 | | L 1 | | J 1 | | S 1 | | M 1 | |
| V 2 | | D 2 | | M 2 | | V 2 | | L 2 | | J 2 | | J 2 | | D 2 | | M 2 | | V 2 | | D 2 | | M 2 | |
| S 3 | | L 3 | | J 3 | | S 3 | | M 3 | | V 3 | | V 3 | | L 3 | | M 3 | | S 3 | | L 3 | | J 3 | |
| D 4 | | M 4 | | V 4 | | D 4 | | M 4 | | S 4 | | S 4 | | M 4 | | J 4 | | D 4 | | M 4 | | V 4 | |
| L 5 | | M 5 | | S 5 | | L 5 | | J 5 | | D 5 | | D 5 | | M 5 | | V 5 | | L 5 | | M 5 | | S 5 | |
| M 6 | | J 6 | | D 6 | | M 6 | | V 6 | | L 6 | | L 6 | | J 6 | | S 6 | | M 6 | | J 6 | | D 6 | |
| M 7 | | V 7 | | L 7 | | M 7 | | S 7 | | M 7 | | M 7 | | V 7 | | D 7 | | M 7 | | V 7 | | L 7 | |
| J 8 | | S 8 | | M 8 | | J 8 | | D 8 | | M 8 | | M 8 | | S 8 | | L 8 | | J 8 | | S 8 | | M 8 | |
| V 9 | | D 9 | | M 9 | | V 9 | | L 9 | | J 9 | | J 9 | | D 9 | | M 9 | | V 9 | | D 9 | | M 9 | |
| S 10 | | L 10 | | J 10 | | S 10 | | M 10 | | V 10 | | V 10 | | L 10 | | M 10 | | S 10 | | L 10 | | J 10 | |
| D 11 | | M 11 | | V 11 | | D 11 | | M 11 | | S 11 | | S 11 | | M 11 | | J 11 | | D 11 | | M 11 | | V 11 | |
| L 12 | | M 12 | | S 12 | | L 12 | | J 12 | | D 12 | | D 12 | | M 12 | | V 12 | | L 12 | | M 12 | | S 12 | |
| M 13 | | J 13 | | D 13 | | M 13 | | V 13 | | L 13 | | L 13 | | J 13 | | S 13 | | M 13 | | J 13 | | D 13 | |
| M 14 | | V 14 | | L 14 | | M 14 | | S 14 | | M 14 | | M 14 | | V 14 | | D 14 | | M 14 | | V 14 | | L 14 | |
| J 15 | | S 15 | | M 15 | | J 15 | | D 15 | | M 15 | | M 15 | | S 15 | | L 15 | | J 15 | | S 15 | | M 15 | |
| V 16 | | D 16 | | M 16 | | V 16 | | L 16 | | J 16 | | J 16 | | D 16 | | M 16 | | V 16 | | D 16 | | M 16 | |
| S 17 | | L 17 | | J 17 | | S 17 | | M 17 | | V 17 | | V 17 | | L 17 | | M 17 | | S 17 | | L 17 | | J 17 | |
| D 18 | | M 18 | | V 18 | | D 18 | | M 18 | | S 18 | | S 18 | | M 18 | | V 18 | | D 18 | | M 18 | | V 18 | |
| L 19 | | M 19 | | S 19 | | L 19 | | J 19 | | D 19 | | D 19 | | M 19 | | V 19 | | L 19 | | M 19 | | S 19 | |
| M 20 | | J 20 | | D 20 | | M 20 | | V 20 | | L 20 | | L 20 | | J 20 | | S 20 | | M 20 | | J 20 | | D 20 | |
| M 21 | | V 21 | | L 21 | | M 21 | | S 21 | | M 21 | | M 21 | | V 21 | | D 21 | | M 21 | | V 21 | | L 21 | |
| J 22 | | S 22 | | M 22 | | J 22 | | D 22 | | M 22 | | M 22 | | S 22 | | L 22 | | J 22 | | S 22 | | M 22 | |
| V 23 | | D 23 | | L 23 | | V 23 | | M 23 | | J 23 | | J 23 | | D 23 | | M 23 | | V 23 | | D 23 | | M 23 | |
| S 24 | | L 24 | | M 24 | | S 24 | | M 24 | | V 24 | | V 24 | | L 24 | | M 24 | | S 24 | | L 24 | | M 24 | |
| D 25 | | M 25 | | V 25 | | D 25 | | M 25 | | S 25 | | S 25 | | M 25 | | V 25 | | D 25 | | M 25 | | V 25 | |
| L 26 | | M 26 | | S 26 | | L 26 | | J 26 | | D 26 | | D 26 | | M 26 | | V 26 | | L 26 | | M 26 | | S 26 | |
| M 27 | | J 27 | | D 27 | | M 27 | | V 27 | | L 27 | | L 27 | | J 27 | | S 27 | | M 27 | | J 27 | | D 27 | |
| M 28 | | V 28 | | L 28 | | M 28 | | S 28 | | M 28 | | M 28 | | V 28 | | D 28 | | M 28 | | V 28 | | L 28 | |
| J 29 | | S 29 | | M 29 | | J 29 | | D 29 | | M 29 | | M 29 | | S 29 | | L 29 | | J 29 | | S 29 | | M 29 | |
| V 30 | | D 30 | | M 30 | | V 30 | | L 30 | | M 30 | | J 30 | | D 30 | | M 30 | | V 30 | | D 30 | | M 30 | |
| | | L 31 | | S 31 | | D 31 | | M 31 | | V 31 | | V 31 | | L 31 | | M 31 | | S 31 | | L 31 | | J 31 | |

| | | |
|--|---------------|---|
| | ZONE A | Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers |
| | ZONE B | Académies : Aix-Marseille, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Amiens, Normandie, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims |
| | ZONE C | Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |

Le départ en vacances a lieu après la classe (Les élèves n'ayant pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours)

-
 Jours fériés
-
 Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY Cedex
Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. 04 70 30 55 90

SERVICE DES SPORTS

Pour tout renseignement concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au 04 70 59 51 11

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Tél. 04 70 30 43 20

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET

Tél. 04 63 64 71 90

conservatoire@vichy-communaute.fr

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ Alsace, M. Olivier BARDET
16 rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
- ◆ Beauséjour, Mme Anaïs POL
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
- ◆ La Colline, Mme Marie-Laure JACCOD
Avenue du Colonel Arnaud Beltrame
Tél. 04 70 98 67 99

- ◆ Lyautey, Mme Sylvie JORDA
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31
- ◆ Pierre-Coulon, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76
- ◆ Sévigné et Lafaye, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTRICES

- ◆ Georges-Méchin, Mme Ghislaine CHAZEAU
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
- ◆ Jacques-Laurent, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
- ◆ Paul-Bert, Mme Audrey DARROT
24 rue Paul Bert - Tél. 04 70 98 51 57
- ◆ Pierre-Coulon, Mme Fabienne TODER
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
- ◆ Sévigné et Lafaye, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ Jeanne d'Arc, Mme Sophie PERCHET
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ Annexe Notre-Dame de Lourdes
50 rue Jean Jaurès

Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60



Mon ESPACE FAMILLES

en ligne

- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, du périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis
les sites internet des collectivités

